

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

**Neuvième session
Genève, 7 – 11 mai 2012**

ACCREDITATION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Secrétariat

1. Le règlement intérieur du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) prévoit l'accréditation d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales en qualité d'observatrices ad hoc pour une période d'un an (voir le document CDIP/1/2 Rev.).
2. L'annexe du présent document contient des renseignements sur une organisation non gouvernementale (ONG), à savoir COMMUNIA, International Association on the Public Domain (COMMUNIA), qui a demandé à bénéficier du statut d'observateur ad hoc.
3. *Le CDIP est invité à se prononcer sur la demande d'accréditation en qualité d'observatrice ad hoc pour une période d'un an, présentée par l'ONG visée dans l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

COMMUNIA, INTERNATIONAL ASSOCIATION ON THE PUBLIC DOMAIN

NOM DE L'ORGANISATION

COMMUNIA, International Association on the Public Domain (COMMUNIA)

REPRESENTANT DE L'ORGANISATION

Mme Mélanie Dulong de Rosnay
Présidente du conseil d'administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Primavera DE FILIPPI (France)
M. Juan Carlos DE MARTIN (Italie)
Mme Mélanie DULONG DE ROSNAY (France)
M. Ignasi LABASTIDA (Espagne)
Mme Anne-Catherine LORRAIN (France)
M. Peter TROXLER (Suisse)

MANDAT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISATION

L'association Communia a pour mission d'encourager, de renforcer et d'enrichir le domaine public. Pour ce faire, Communia et ses membres s'attachent à sensibiliser le public et les décideurs politiques sur la question, à défendre le domaine public à l'ère du numérique, à donner des avis éclairés et à faire des recherches en la matière.

L'association a pour objectif de maintenir et renforcer un réseau international d'organisations non gouvernementales qui constituent une référence pour les discussions politiques et les actions stratégiques relatives à toutes questions concernant le domaine public dans l'environnement numérique et les sujets connexes.

L'association considère que les questions relatives au domaine public numérique, qui définissent son champ d'action, sont au cœur du Plan d'action pour le développement que l'OMPI a mis en place dans le cadre des recommandations, notamment de la recommandation n° 16. En outre, l'un des documents de réunion du CDIP, l'Étude exploratoire sur le droit d'auteur, les droits connexes et le domaine public (CDIP/7/INF/2) a été rédigé par Mme Séverine Dusollier, membre du réseau Communia.

COORDONNEES COMPLETES

Adresse postale actuelle de l'association :

Communia
c/o Fédération des Associations européennes et internationales établies en Belgique - FAIB
40 rue Washington
1050 Bruxelles (Belgique)

Site Web de l'association : <http://www.communia-association.org/>

Courriers électroniques : info@communia-association.org; melanie.ldr@gmail.com

[Fin de l'annexe et du document]